



## Terrain non constructible en agglomération

-----  
Par gateau

Bonjour, mon grand-père me donne un terrain en agglomération dans une commune de 2000 habitants, mais hélas déclaré en zone agricole. Ce terrain n'est plus cultivé depuis plus de 20 ans. Le service d'eau, d'électricité et le tout à l'égout passent au bout de cette parcelle, mais monsieur le maire ne veut pas passer ce terrain constructible alors que de l'autre côté de la route c'est un lotissement et mes parents habitent sur le terrain d'à côté. Y a-t-il un autre moyen que de passer par le maire pour mettre ce terrain constructible? Cordialement

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement